



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20100132

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

19 AOUT 2020

DU BRABANT WALLON **Grefte**

N° d'entreprise : **0878 817 525**

Nom

(en entier) : **it4ip**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **avenue Jean-Etienne Lenoir, 1 - 1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve**

Objet de l'acte : Nomination d'un nouvel administrateur

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 19/06/2020 – PROCES VERBAL n° 16

A l'unanimité, l'assemblée approuve la nomination d'AG Consulting sprl, avec pour représentant permanent Monsieur Alain Groignet, en tant que nouvel administrateur de la société

La société donne, par la présente, procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge de la (des) décision(s) ci-annexée (s), en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS

Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration signée.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).